



LE PARC DE LAEKEN

Le grand parc d'agrément du nord de Bruxelles

Immense parc, classé en partie en 1974, le parc royal de Laeken, au nord de Bruxelles, fait partie d'un vaste ensemble paysager comprenant le Domaine Royal, le parc forestier d'Osseghem, les jardins du Pavillon Chinois et de la Tour japonaise, le Jardin colonial, le parc Sobieski et les Jardins du fleuriste. Il est sur l'itinéraire de la promenade verte.



UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début de son règne, Léopold II fait connaître son intention de doter Laeken, où se trouve la résidence royale, d'un grand parc public. Mais ce projet mettra plus de dix ans à se concrétiser. Dix années au cours desquelles il achètera de nombreuses propriétés en bordure du Domaine royal.

Le 1^{er} avril 1876, un accord intervient enfin entre l'Etat et le souverain. Les négociations ont porté sur un échange de terrains : Léopold II cède à l'Etat 16 hectares provenant de la propriété Walckiers qu'il a acquise en 1867, mais dont il conserve le pavillon (la future villa du Belvédère) et 1 hectare pour le tracé de la future avenue du Parc royal. En échange, le roi reçoit plusieurs propriétés et immeubles à Laeken, le domaine du Ravenstein à Tervuren et un bois dans le Luxembourg. L'Etat s'engage en outre à ouvrir un important crédit d'une part pour financer l'érection d'un monument à la gloire du premier souverain belge dans le nouveau parc et d'autre part, pour aménager de ce dernier. Au roi de financer lui-même ce qui ne pourra pas être couvert par le crédit.

L'architecte paysagiste allemand Edouard Keillig à qui l'on doit également l'aménagement du Bois de la Cambre est choisi pour la réalisation du parc, ainsi que l'ingénieur Van Schoubroeck. Les travaux commencés en 1876 seront achevés quatre ans plus tard pour le cinquantenaire de l'indépendance nationale.

En 1958, le parc servira d'écrin à de nombreux pavillons de l'Exposition universelle.

DESCRIPTIF GENERAL : UN GRAND PARC À L'ANGLAISE

Le parc de Laeken présente un aménagement paysager dépouillé à l'anglaise avec de larges avenues, des sentiers sinueux, de vastes pelouses, des parterres fleuris, des bosquets, des massifs d'ifs et de lauriers-cerises. La disposition des arbres, souvent majestueux, ne doit rien au hasard. Elle souligne une courbe, ouvre une perspective, crée un décor ou un jeu d'ombre et de lumière quand le soleil est de la partie.

L'aspect spectaculaire du parc tient surtout dans son relief et les jolies perspectives qu'il offre sur la ville. Le monument de la Dynastie, accessible par deux allées sinueuses, en est le point d'orgue.



Dans le prolongement de la place de la Dynastie (où est érigé le monument), s'étire la butte du Kattenberg, appelée aussi « la petite Suisse ». Couverte de vieux hêtres, sa gestion pose aujourd'hui problème en raison de l'érosion du sol qui précarise la stabilité des arbres. Elle n'est plus accessible au public pour cette raison.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Dans les parterres de l'allée menant au monument, une vingtaine de variétés de magnolias fleurissent à des moments différents. On y trouve notamment des magnolias étoilés (*Magnolia stellata*) qui présentent un exemple de fleur primitive tout à fait étonnant.

45 arbres sont repris dans la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise. Parmi eux, une aubépine à un style à épine blanche (*Crataegus monogyna*), des sorbiers de Scandinavie (*Sorbus intermedia*), des hêtres pourpres (*Fagus sylvatica f. purpurea*), des marronniers jaune et commun (*Aesculus flava* et *hippocastanum*)... D'autres sont centenaires comme certains hêtres et marronniers d'Inde. Certains valent le détour pour leur rareté comme le tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) ou le caryer amer (*Carya cordiformis*) apparenté aux noyers.

Parmi tous les conifères du parc (cèdre du Liban, épicéa d'Orient, Douglas d'Amérique, mélèze du Japon), il faut mentionner un ensemble de ginkgos (*Ginkgo biloba*), représentants les plus anciens de la famille des conifères (ils existaient déjà à l'époque du Jurassique).

PRINCIPE DE GESTION

Le parc de Laeken est beau, mais vieux. Une étude historique va donc débuter dans le but de préparer la rénovation complète du site, mais aussi celle de la drève Sainte-Anne (qui conduit au square du 21 juillet) et de la languette du Belvédère (qui ceinture le domaine du Belvédère le long de l'avenue du Parc royal). Il faudra rétablir la hiérarchie des chemins élargis dans la perspective de l'Expo 58, rénover toutes les plantations et les massifs, refaire l'égouttage, les voiries et l'éclairage. Une solution devra aussi être trouvée pour le Kattenberg ; d'une part pour restaurer le sol et limiter la prolifération des lapins qui y ont élu domicile (et qui s'attaquent maintenant aux plantations du parc) et d'autre part, pour résoudre le problème des vieux hêtres.

Vu l'ampleur du site, cette rénovation se fera par phases et s'étalera sur plusieurs années. En attendant, pas question de laisser le parc se dégrader. Les nids de poule dans les routes et les problèmes d'égouttage sont réparés au fur et à mesure ; les arbres sont élagués et à chaque saison, le parc est fleuri. De plus, pour favoriser le développement de la biodiversité, des prairies fleuries vont être semées et des zones de fauche créées.

Les difficultés dans la gestion du parc de Laeken viennent aussi du grand nombre de manifestations qui s'y tiennent. Elles provoquent des dégradations, certes, mais aussi et surtout de gros problèmes de propreté.



MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Le monument de la Dynastie

Dédiée au premier roi des Belges, Léopold I^{er}, cette construction de style néo-gothique flamboyant dotée d'une flèche assez semblable à celle de l'Hôtel de ville de Bruxelles, est l'œuvre de l'architecte Louis de Curte. Ses neuf arcades surmontées de neuf pinacles (petites pyramides ajourées) symbolisent l'unité des neuf provinces et par elles, celle de la Belgique derrière son roi. Chaque province a son effigie sculptée par un artiste connu de l'époque : Thomas Vinçotte, Charles Vander Stappen, Charles Brunin, Desenfans...

La Chapelle Sainte-Anne

Située au bout de la drève Sainte-Anne, en bordure du parc de Laeken, la chapelle Sainte-Anne est actuellement dévolue au culte orthodoxe. Sa construction remonterait au 14^e siècle.

La Fontaine Sainte-Anne

On l'appelle aussi Fontaine des Amours ou Fontaine des cinq plaies. La source qui l'alimente était réputée guérir différents maux. C'est justement parce qu'elle en bénéficia que l'Archiduchesse Isabelle fit construire en 1625 une fontaine à cet endroit. Aujourd'hui, sortant d'une rosace à 5 trous (pour symboliser les 5 plaies du Christ) l'eau s'écoule dans une vasque, puis dans un bassin.

L'ancien pavillon des Etats-Unis

A l'angle de l'avenue du Gros Tilleul et de l'avenue de Madrid subsiste une partie de l'ancien pavillon circulaire construit par les Etats-Unis pour l'Expo 58 (architectes Stone et Harden) : le pavillon d'entrée et le socle de la grande rotonde. Cédé à la Ville de Bruxelles, il est occupé aujourd'hui par la VRT (Vlaamse Radio-Télévisie).

ESPACES VERTS PROCHES

Au nord, le parc d'Osseghem.

A l'est, le Domaine royal, la Tour japonaise et le Pavillon chinois.

A l'ouest, le Jardin colonial.

Au sud, le parc Sobieski, les Jardins du fleuriste, la drève Sainte-Anne, le square Prince Charles et le cimetière de Laeken.

Au sud-est, le square du 21 juillet et le Domaine royal.

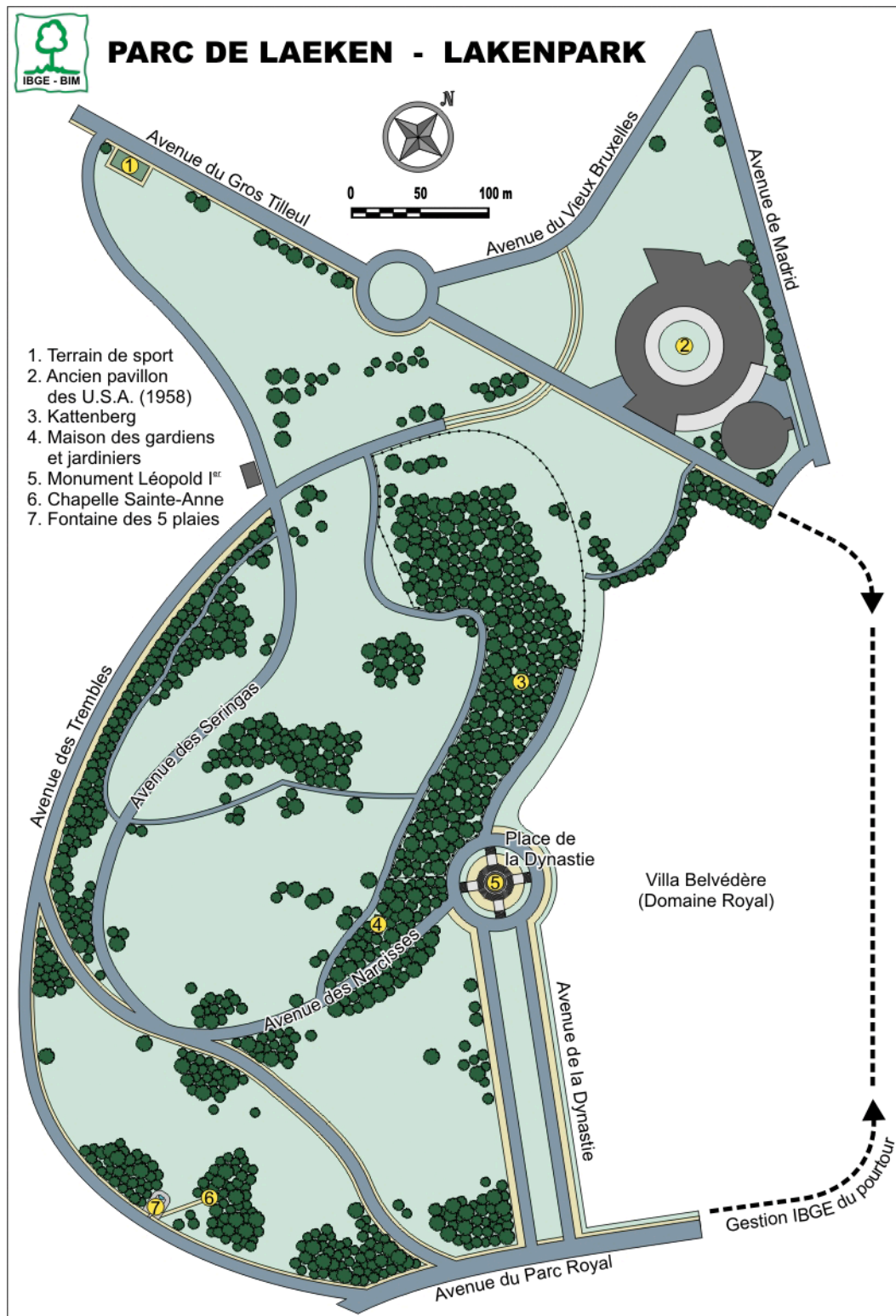
Superficie : 28 hectares 79 ares.

Typologie : parc de promenade à fonction sociale.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : l'arrêté de classement du parc de Laeken comme site a été promulgué le 17 septembre 1974.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc n'est pas clôturé. Des gardiens assurent la surveillance du parc tout au long de la journée.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Terrain multisports (goals, panneaux de basket + marquage au sol pour le tennis et le volley-ball) le long de l'avenue du Gros Tilleul, bancs, poubelles, maison des gardiens, zone « chiens en liberté ».

ENTRÉES

L'accès au parc de Laeken (commune de Bruxelles) se fait par les avenues du Parc royal, de la Dynastie, des Trembles, du Gros Tilleul et de Madrid.

ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème.

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 1A (arrets Stuyvenberg, Houba-Brugman ou Heysel).

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

Train : Gare Bockstael.

POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :

- Parcs et jardins royaux de Laeken.
- (A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la de la [Virtual Landscape Gallery](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#).

